



ZERO EURO d'économie sur les droits des chômeurs et précaires !

Alors que la séance de négociation du jeudi 23 mars dernier laisse encore les chômeurs et précaires sans réponse, il nous semble utile de redire que la proposition patronale/du Medef pour l'assurance chômage est une menace pour les droits des salarié-es au chômage ou en emploi précaire et un refus de répondre au déficit social de l'Unedic.

Alors que moins de 50% des chômeurs officiels sont indemnisés par l'assurance chômage, percevant pour la plupart des allocations inférieures au seuil de pauvreté, le patronat attaque les droits, c'est-à-dire la capacité de résistance à la précarité de l'emploi, pour tenter d'échapper à ses obligations, en l'occurrence payer le coût de cette précarité qu'il exige, et ainsi prétendre réduire le déficit de l'assurance chômage de 1,2 milliard d'euros.

Cette proposition est aussi une attaque majeure contre l'ensemble des droits sociaux des salarié-es. Le MEDEF et ses alliés voudront demain appliquer la conversion des durées d'emplois au calcul des retraites pour faire des économies.

AC !, APEIS, CGT Chômeurs et le MNCP rappellent qu'il n'y aurait pas de déficit de l'UNEDIC sans les 10% reversés chaque année directement à Pôle Emploi. C'est pourquoi nos organisations exigent :

- **une indemnisation pour toutes les formes de chômage et de précarité sur la base du SMIC,**
- **un financement qui prendrait en compte les bénéfices, les dividendes et les produits financiers et pas seulement la masse salariale,**
- **des cotisations patronales dégressives et dissuasives qui intégreraient le recours ou non aux licenciements et à la précarité comme variable d'ajustement de leurs profits**
- **pas de recul des droits pour les plus de 50 ans (maintien des 36 mois)**
- **un système de concertation des organisations de chômeurs dans les négociations qui les concernent.**
- **La représentation des chômeurs dans les instances qui les concernent.**

Dans le cas où un accord avec recul des droits pour les chômeurs et précaires serait signé, les organisations AC !, APEIS, CGT Chômeurs et MNCP considèrent que le gouvernement devra faire face à ses responsabilités et refuser l'agrément de cet accord.

Un emploi c'est un droit ! Un revenu c'est un dû !